

**SEMINAIRE SUR LES CONDITIONS ET MODALITES D’ACCES AUX RESSOURCES ET AUX RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS/TIC POUR LA FOURNITURE DES SERVICES FINANCIERS MOBILES**

 **15 décembre 2023**

DOSSIER DE PRESSE

1. **Contexte**

Selon l’article 2.70 de l’ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux Technologies de l’Information et de la Communication, les services à valeur ajoutée se définissent comme « *services qui utilisent comme support, un réseau de télécommunications de base pour l'envoi et l'échange d'informations en ajoutant d'autres fonctions pour satisfaire de nouveaux besoins en matière de télécommunication*. (….) ».

En juin 2023, on dénombre cent trente-deux (132) fournisseurs de services à valeur ajoutée, titulaires de récépissés de déclaration valables, délivrés par l’Autorité de Régulation des Télécommunications /TIC de Côte d’Ivoire (ARTCI), exerçant sur ce segment de marché de plus en plus dynamique. Le service de messagerie vocale (système IVR) et le service de messagerie écrite (accessible par les codes USSD et les SMS) sont les services à valeur ajoutée les plus courants.

Aussi, on note que les services financiers mobiles se développent de plus en plus. En effet, en plus du paiement par mobile, apparu dans les années 2000, il y a une diversification des services financiers mobiles, principalement de banques et d’assurances (moyens de paiements, produits d’épargne, crédits, assurances prévoyance, etc.) proposés par les fournisseurs de services financiers mobiles. Etant donné que plus de cinquante (50) millions d’abonnés à la téléphonie mobile ont été dénombrés en fin mars 2023 par l’ARTCI, les services financiers mobiles pourraient servir de levier pour faciliter l’inclusion financière pour la Côte d’Ivoire.

Dans le principe de fonctionnement, les fournisseurs de services utilisent comme support, les infrastructures des opérateurs de téléphonie mobile sur la base d’un contrat conclu entre les deux parties (fournisseurs de services et opérateurs de téléphonie mobile), en vue de fournir les services à valeur ajoutée aux abonnés ayant souscrit à leurs offres.

Les opérateurs de téléphonie mobile étant au cœur de cette activité, car détenant les infrastructures de base, sont donc des partenaires incontournables pour les fournisseurs de services à valeur ajoutée.

Parmi les fournisseurs de services à valeur ajoutée déclarés, on dénombre une dizaine de fournisseurs de services financiers mobiles. A ce jour, les fournisseurs de services financiers mobiles utilisant les codes USSD occupent une place de choix sur ce segment de marché.

La Banque Mondiale dans le cadre de la vulgarisation de sa politique d’inclusion financière encourage l’usage des codes USSD par les fournisseurs de services financiers mobiles. L’objectif visé par ladite institution est d’atteindre au minimum trente (30) fournisseurs de services financiers mobiles utilisant les codes USSD à l’horizon 2025. A cet effet, un dispositif réglementaire adéquat et incitatif devra être mis en place en vue d’atteindre cet objectif.

C’est dans cette optique que se tient ce vendredi 15 décembre 2023, ce séminaire de réflexion organisé par l’ARTCI qui a pour thème :

" ***Les conditions et modalités d’accès aux ressources et aux réseaux de Télécommunications/TIC pour la fourniture des services financiers mobiles***".

1. **Cibles**

Les structures concernées par ce séminaire sont les suivantes :

* Le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation ;
* L’Autorité de Régulation des Télécommunications /TIC de Côte d’Ivoire (ARTCI) ;
* L’Agence de Promotion de l’Inclusion Financière (APIF) ;
* L’Union Nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL) ;
* La représentation nationale de la Banque Mondiale ;
* La représentation nationale de la BCEAO ;
* L’Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers (APBEF) ;
* L'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD) ;
* L’Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI) ;
* Côte d’Ivoire Fintech Association (CIFA).
* Côte d’Ivoire Innovation 20 (CI20) ;
* Les Opérateurs de téléphonie (ORANGE CI, MTN CI, MOOV AFRICA CI) ;
* Les Emetteurs de Monnaie Electronique (EME) ;
* Et les Fournisseurs de services à valeur ajoutée.

Cette tribune d’échanges permettra aux fournisseurs de services financiers mobiles de faire l’état des conditions d’exercice de leurs activités, de relever l’ensemble de leurs préoccupations et difficultés, de proposer des solutions et faire des recommandations pour le développement de ce segment de marché.

1. **Objectifs**

Ce séminaire vise à réunir les fournisseurs de services à valeur ajoutée, principalement les fournisseurs de services financiers mobiles (Fintech et startup) et les opérateurs de téléphonie mobile, afin de faire l’état des conditions et modalités d’accès aux réseaux et ressources de Télécommunications (Codes USSD), d’identifier les difficultés éventuelles d’une part ; et de proposer des solutions idoines pour le développement et la redynamisation de ce segment de marché, d’autre part.

1. **Résultats attendus**

Les résultats attendus aux termes de ce séminaire sont :

* Identification des problèmes rencontrés par les fournisseurs de services à valeur ajoutée ;
* Propositions de solutions adéquates pour le développement de l'activité de fourniture de services à valeur ajoutée ;
* Elaboration du rapport et des recommandations du séminaire.
1. **Programme**

Le programme du séminaire est le suivant :

|  |
| --- |
| **JOURNEE**  |
| **08h00 - 08h30** | Accueil et installation des participants |
| **08h30 - 08h45** | Discours d’ouverture du DG de l’ARTCI ou son représentant  |
| **08h45 – 09h05** | **Présentation 1** (ARTCI) : Les services à valeur ajoutée en Côte d’Ivoire : Défis et enjeux de la régulation  |
| **09h10 – 09h30** | **Présentation 2** (Banque Mondiale) : La contribution de l’inclusion financière dans l’accélération du développement économique de la Côte d’Ivoire |
| **09h35 – 09h55** | **Présentation 3** (APIF) : Les services financiers mobiles/ Les perspectives de développement de l’inclusion financière en CI |
| **10h00-10h20** | **Présentation 4** (Côte d’Ivoire Fintech Association) : L’apport des services financiers mobiles dans la dynamisation de l’inclusion financière en Côte d’ivoire |
| **10h25-10h45** | **Présentation 5** (CI20) : Les défis des stars up en Côte d’Ivoire  |
| **10h45 – 11h00** | Pause-café |
| **11h05 – 11h25** | **Présentation 6** (Orange CI) : Interopérabilité dans le cadre de l’usage des codes USSD |
| **11h30 – 11h50** | **Présentation 7** (MTN CI) : les offres de services à valeur ajoutée |
| **11h55 – 12h15** | **Présentation 8** (MOOV AFRICA CI) : Conditions d’accès au réseau par les fournisseurs de services à valeur ajoutée |
| **12h30 – 14h00** |  Déjeuner |
| **14h00 – 16h00** | Présentation et Adoption des recommandations du séminaire  |
| **16h00 – 16h15** | Pause-café  |
| **16h15 - 16h30** | Discours de clôture du DG de l’ARTCI ou son représentant |
| **16h30** | **FIN DU SEMINAIRE**  |

# VI/ Dispositions pratiques pour la presse

* Des espaces et des temps d’interview seront accordés à la presse pendant une période qui n’excède pas 5 minutes.
* Les demandes d’interview et autres, devront être adressées à l’enregistrement sur les listes de présence.

***Contacts****: Pour des renseignements complémentaires, veuillez contacter Madame* ***N’Dakon Aline Moularé, Directeur de la Communication*** *au* ***+225 20 34 41 60****ou au 01 03 32 08 61.*